amenés à faire de l'apostolat en faveur de la fréquentation de la messe et de l'accomplissement du devoir pascal;

Que l'on établisse, dans les villes, et dans les centres populeux surtout, une retraite pascale, avec des sermons spéciaux pour les hommes;

Que la presse catholique, dans toutes ses manifestations (journaux, tracts, bulletins paroissiaux, feuilles quadragésimales signées par le Curé), devienne un moyen de propagande en faveur de la confession et de la communion pascales, par des articles fréquents, clairs et bien choisis.

III. Piété et culte eucharistiques. — Le Congrès a émis le vœu:

Que les prêtres, surtout les curés et les directeurs des établissements, fassent tous leurs efforts pour restaurer les Vêpres, en exposant aux fidèles la convenance de cet office liturgique et son utilité incontestable en tant que prière sociale;

Que l'on travaille à l'extension de l'Archiconfrérie de la Messe réparatrice ;

Que l'usage de la Communion, au moins hebdomadaire, soit introduite dans toutes les maisons d'éducation, en évitant ce qui ressemblerait à de la règlementation;

Que l'on travaille à répandre dans toutes les classes de la société la visite quotidienne au Saint Sacrement, et qu'à cette fin on laisse autant que possible l'église ouverte pendant la journée;

Que l'on organise dans les paroisses, de l'avis de NN. SS. les évêques, l'adoration nocturne à l'occasion de la fête de l'adoration perpétuelle, de façon que le Saint Sacrement soit adoré toute l'année, sans interruption;

Que l'on établisse, si possible, dans les paroisses et les maisons d'éducation, l'adoration mensuelle et l'heure sainte ;

Que la jeunesse s'attache à promouvoir les heures d'adoration, la communion du premier vendredi du mois et hebdomadaire, la visite au Saint Sacrement, la participation aux processions.

IV. Associations et œuvres. — Le Congrès a émis le vœu:

Que l'on propage les confréries du Très Saint Sacrement, et que l'on institue dans chaque paroisse un conseil d'hommes dévoués au Culte Eucharistique pour soutenir le zèle des membres;

émis le

al, chréle Paul, peler et dans la

re leurs nt à la

échisme e cœur oliquent essister; remière

> œuvre là ins-

stie -

te penhe, par vue de 'obtenir

de ce

, soient

amur que